SAINT-MICHEL

Vivre avec passion

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par la soussignée Caroline Provost secrétaire-trésorière adjointe, de ladite municipalité, que les membres du conseil, lors d'une séance ordinaire qui sera tenue mardi, le 11 février 2020 à 19 h 30, au 1700, rue Principale, Saint-Michel, statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets de la demande :

Autoriser la demande # 2020-01-0003 pour délivrer le permis de lotissement (# 2020-01-0001) afin de permettre de subdiviser le lot numéro 4 810 991 du cadastre du Québec en deux lots distincts dont :

- l'un des nouveaux lots (situé au coin chemin Rhéaume et rue des Flamants) aurait une superficie de 940,5 mètres carrés, alors qu'en vertu de l'article 17 du règlement numéro 186 sur le lotissement, la superficie minimale doit être de 1 400 mètres carrés;

Cette demande est localisée 706A, chemin Rhéaume, Saint-Michel (lots 4 810 992 et 4 810 991-001 du cadastre du Québec), dans la zone CR-2.

Toutes personnes ou organismes intéressés pourront se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation.

Fait et donné à St-Michel, ce 23e jour du mois de janvier 2020.

Signé: *(s) Caroline Provost*
Secrétaire-trésorière adjointe

(Cet avis est publié au moins 15 jours avant la tenue de la session)